

ATLAS SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES COMMUNE DE **LABOURSE**

(Réalisé à partir des données issues du portail cartographique ENR : <https://macarte.ign.fr/carte/W3Cf8x/Portail-Cartographique-EnR>)

Contacts :

- Référent préfectoral : Christophe Marx
- DCPAT : Jean-François Ratel et Vanessa Debonne
- DDTM 62 :
 - o Service Animation et appui territorial : Caroline Gonthier-Gillis et Hélène Villar
caroline.gonthier-gillis@pas-de-calais.gouv.fr 03 21 22 98 40
helene.villar@pas-de-calais.gouv.fr 03 21 22 98 57
 - o Service de l'environnement : Alexis Drapier
alexis.drapier@pas-de-calais.gouv.fr 03 21 22 98 11



Eolien

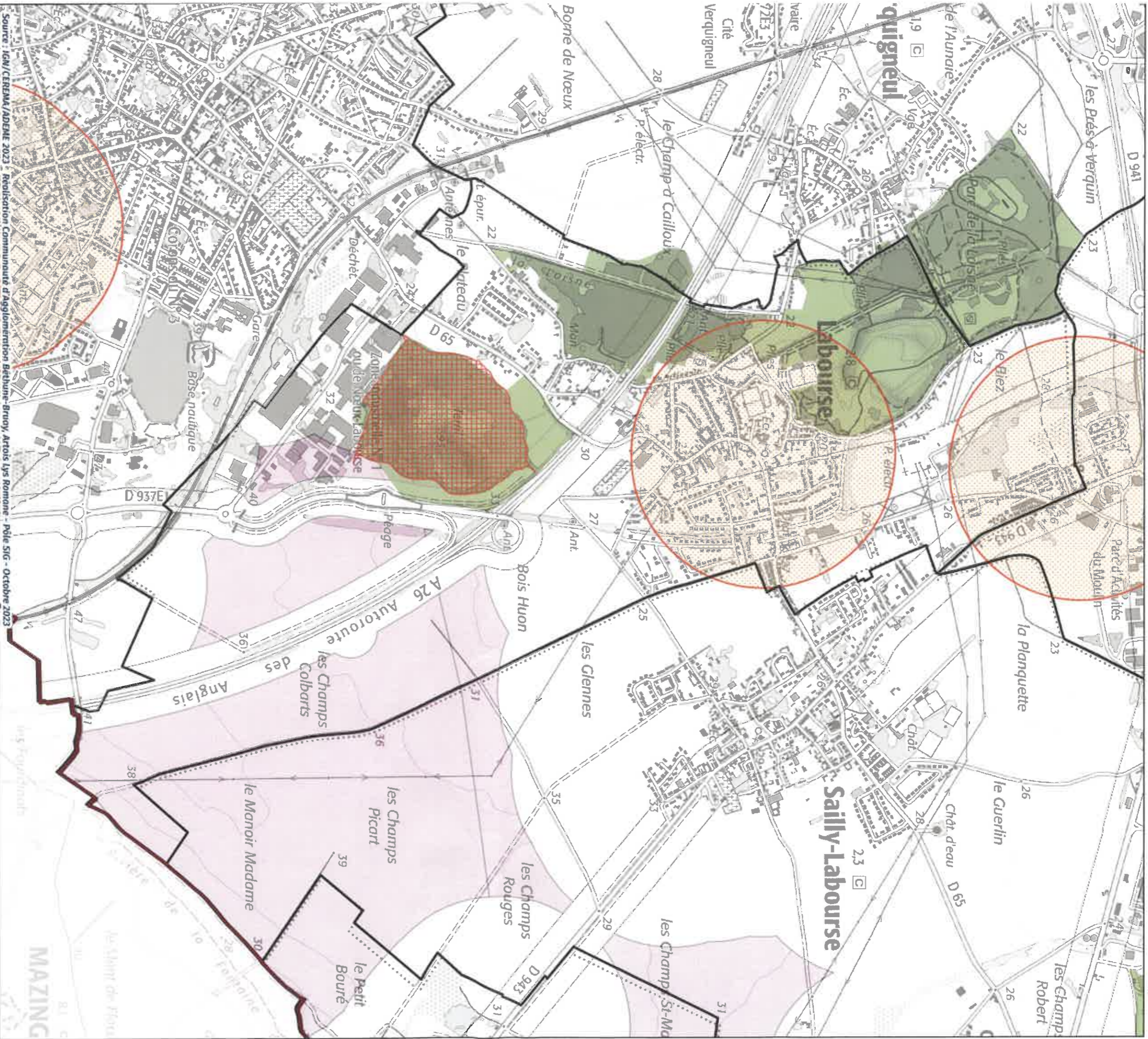
1. Potentiel éolien

Solaire (Thermique et photovoltaïque)

2. Potentiel solaire au sol
3. Potentiel solaire en toiture

Biomasse/Biogaz/Gaz de décharge et de stations d'épuration/Energie ambiante

4. Besoin en chaleur du secteur tertiaire
5. Besoin en chaleur du secteur industriel
6. Besoin en chaleur du secteur résidentiel
7. Besoin en froid du secteur tertiaire
8. Localisation des installations de production de chaleur par biogaz



- Réserves Naturelles Régionales
- Monuments naturels et sites
- Périmètres Monuments Historiques

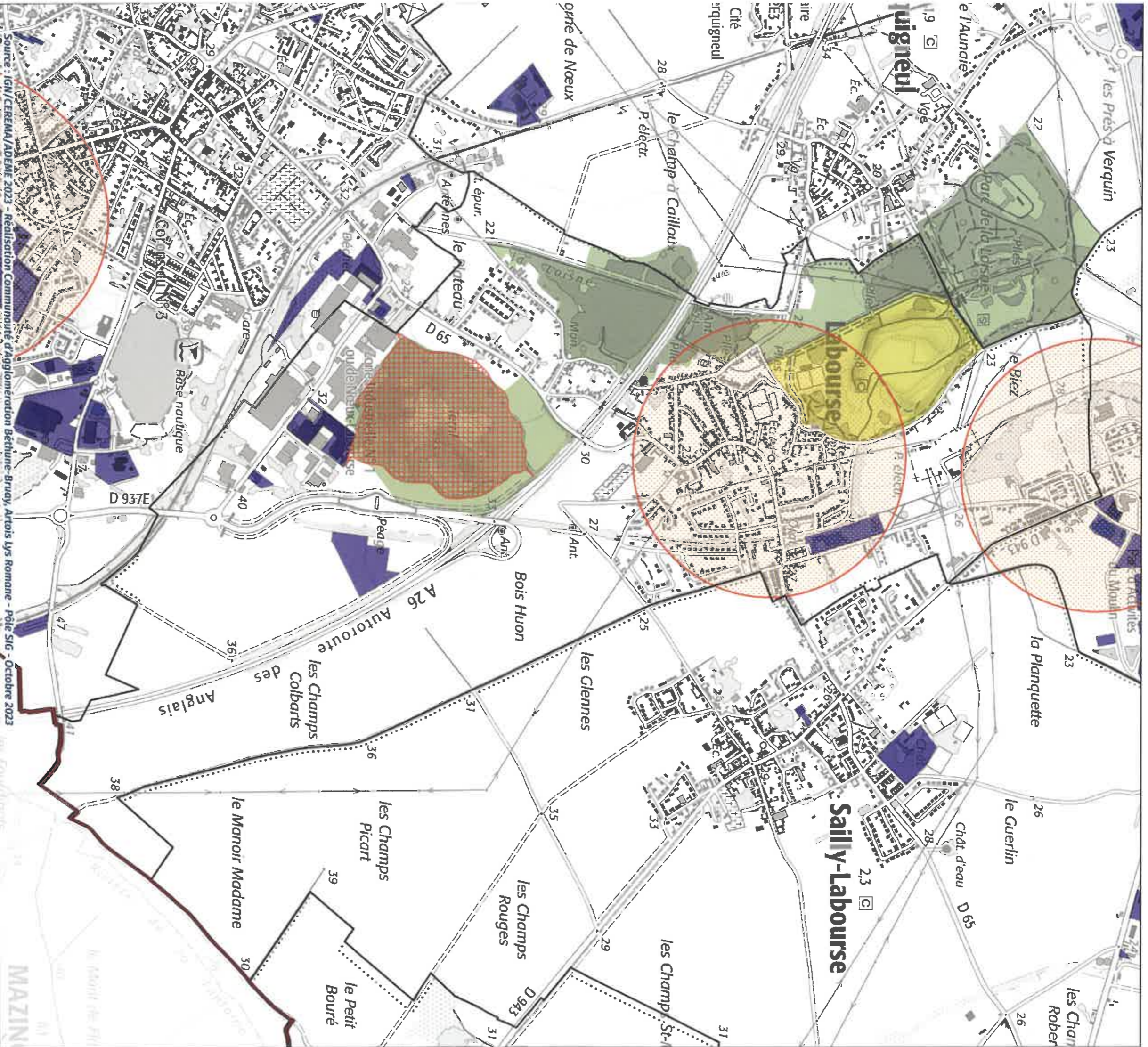


- Potentiel éolien réglementaire
- zones réhabilitables
 - zones non potentiellement favorables (forts enjeux)
 - zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux)
 - zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux)

- ZNIEFF1
- ZNIEFF2

- Localisation des mâts éoliens
- En service

▲ Note : ces zones n'ont aucune valeur juridique ou politique, ne sont que des aides à destination des élus locaux et ne préjugent en rien de la possibilité de développer des projets à d'autres endroits ou de définir des zones d'accélération.

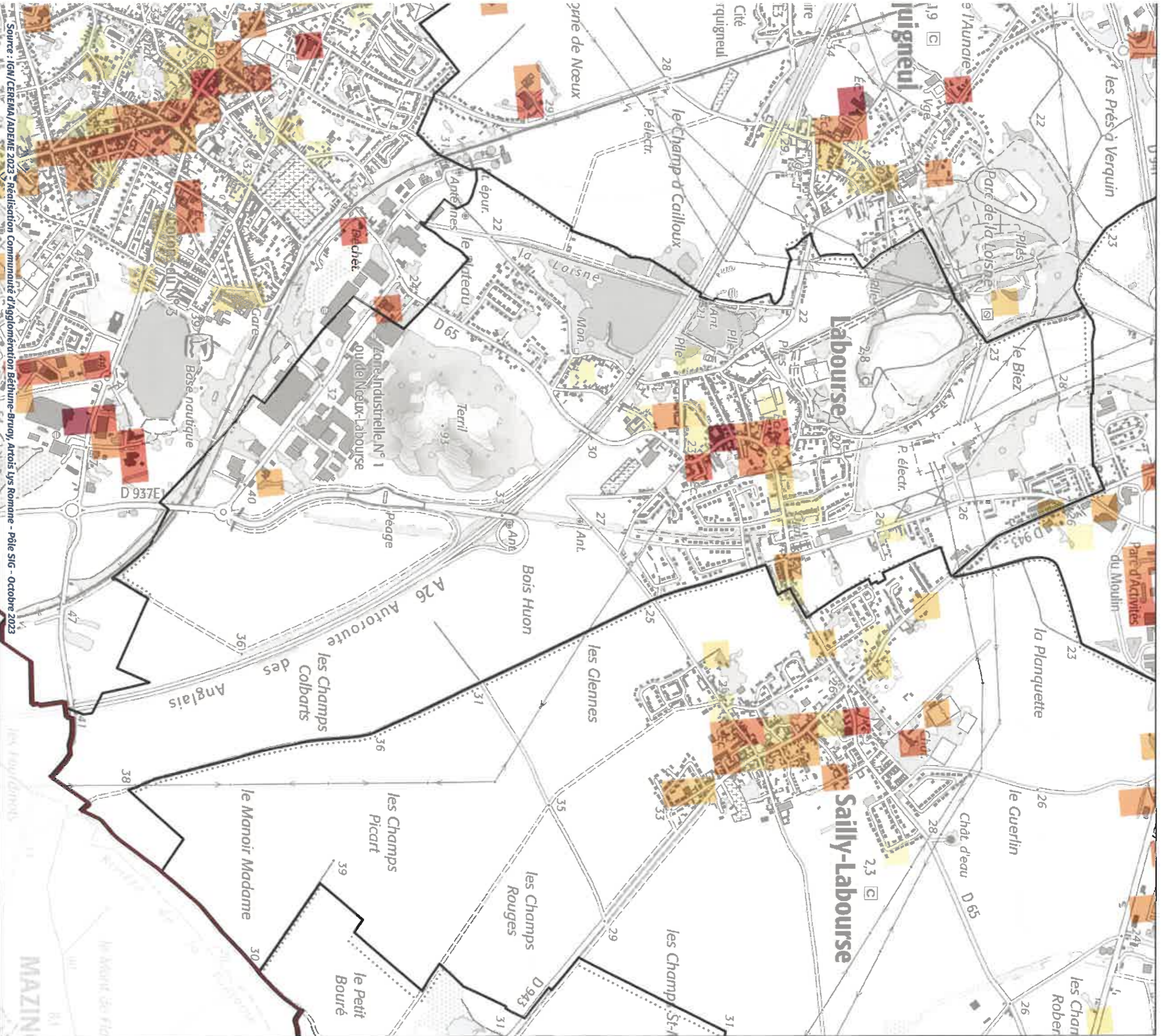


Source : IGN/CEREMA/ADEME 2023 - Réalisation Communauté d'Agglomération Béthune-Bruy, Artois Lys Romane - Pôle SIG - Octobre 2023



- Réserves Naturelles Régionales
 - Monuments naturels et sites
 - Périmètres Monuments Historiques
 - ZNIEFF1
 - ZNIEFF2
-
- Unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes de plus de 500 m² (données déclaratives)
 - 500 à 1500 m²
 - > 1500 m²
-
- Fiches identifiées comme propices à l'installation de photovoltaïque
 - Fiches intéressantes pour du photovoltaïque au sol





Site d'incinération des déchets

▲ Incinération avec valorisation énergétique

▲ Traitement thermique

● Site de production de cogénération

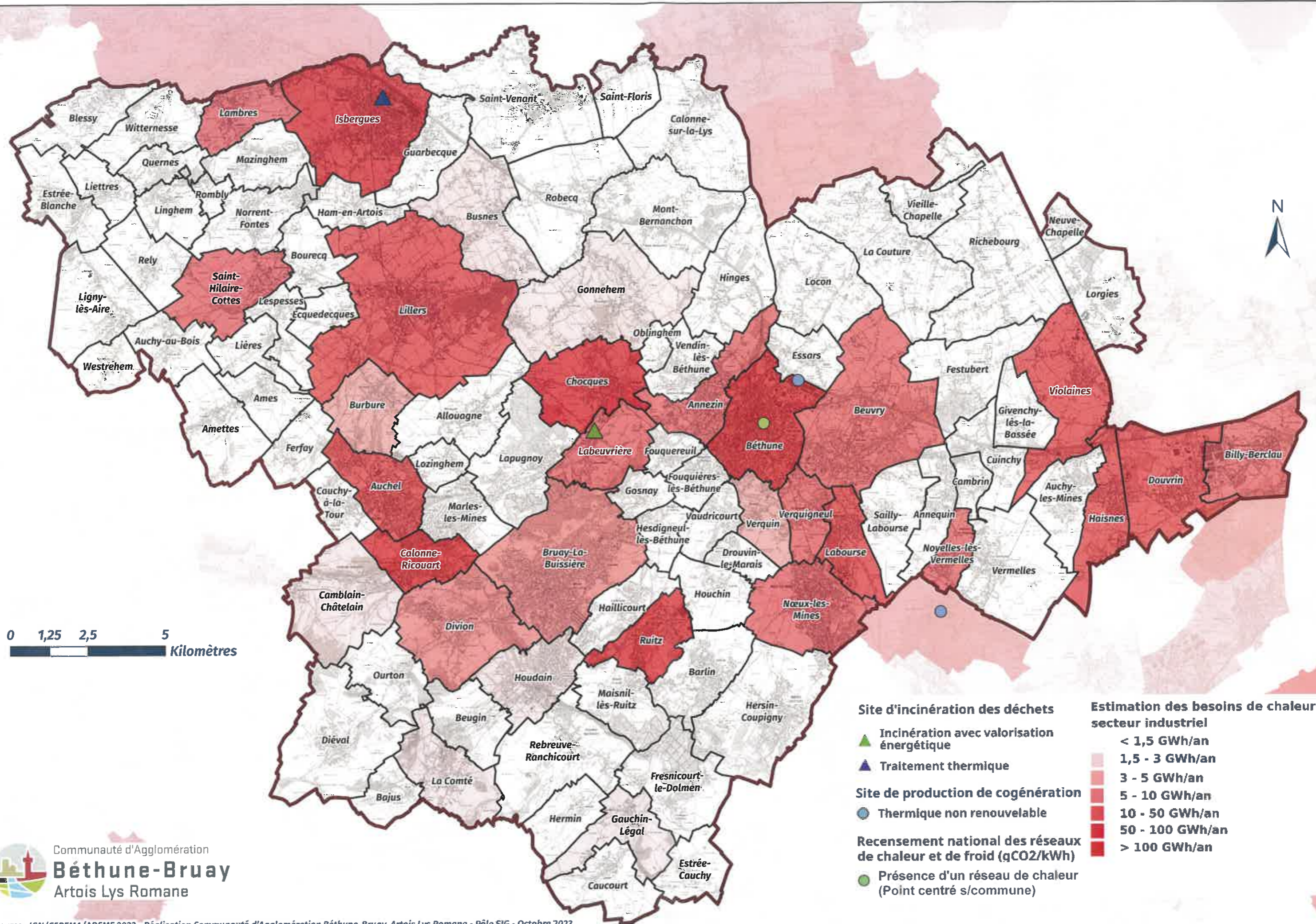
● Thermique non renouvelable

— Localisation des réseaux de chaleur et de froid

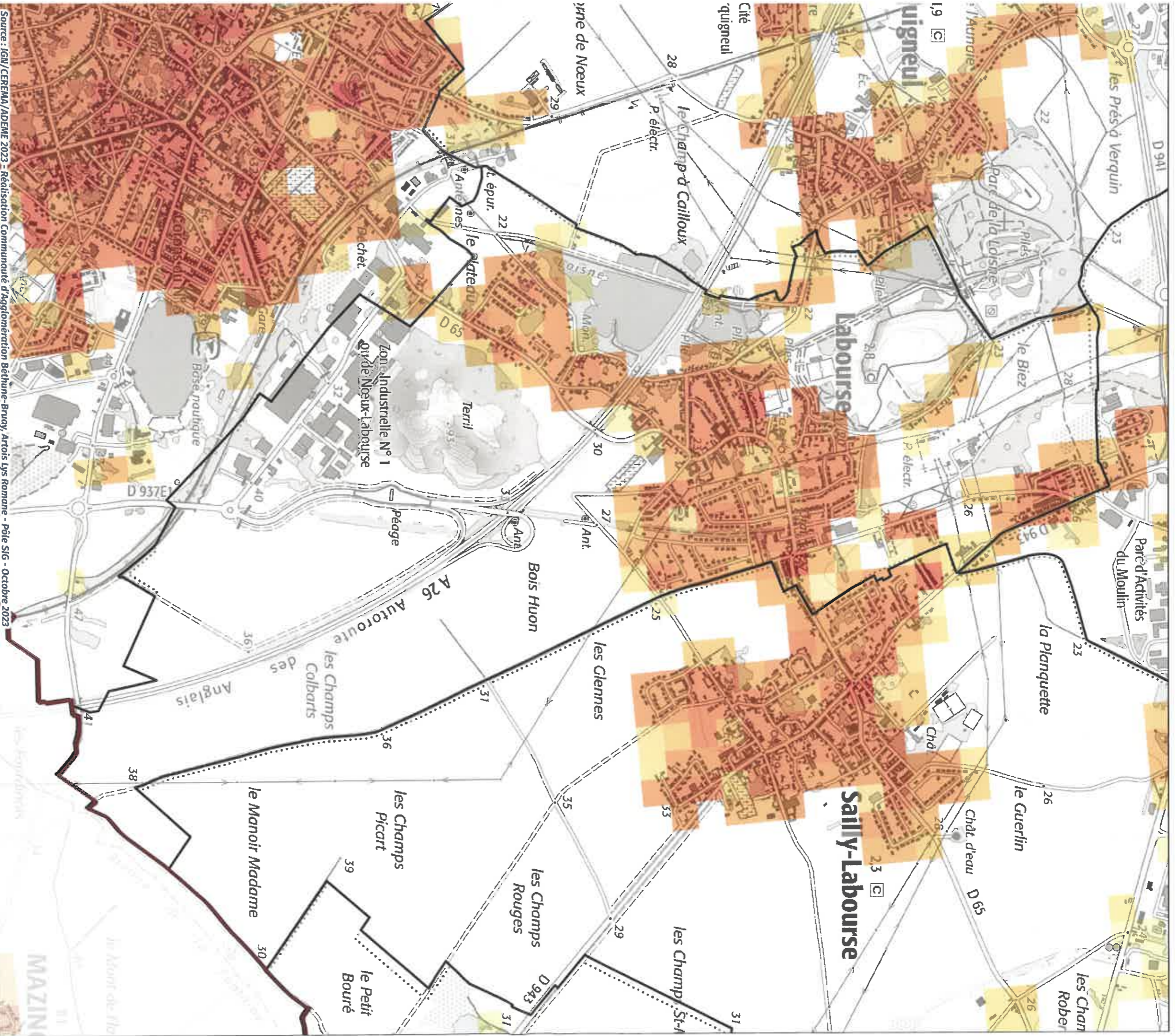
Estimation des besoins de chaleur secteur tertiaire



5. Besoin en chaleur du secteur industriel



0 1,25 2,5 5 Kilomètres



LABOURSE



Source : IGN 2023 Réalisation Communauté d'agglomération Béthune-Bruy, Artois Lys Romane - Pôle SIG - Octobre 2023



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruy
Artois Lys Romane